

Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association Codium du 04 octobre 2019

Président de séance : LESQUELIN Mickaël

Secrétaire de séance : VENAISSIN Hélène

Étaient présents à l'ouverture de la séance : BOYER Cédric, DAUBERTON Mylène, DAUBERTON Sophie, FORLAC Freddy, FRANÇOISE Aurélie, FRANÇOISE José, GLAMPORT Gilles, JOACHIM Louisiane, LAURET Anissa, LEFEVRE Diana, LESQUELIN Mickaël, MARAS Yoann, PARUTA Stéphanie, PATCHE Stéphane, PRUDENT Lénaïc, VENAISSIN Hélène, VENAISSIN Vincent.

Le président ouvre la séance à 19h40 et remercie l'ensemble des adhérents présents à cette assemblée.

Il rappelle l'ordre du jour :

- Élections de nouveaux membres au bureau
- Réorganisation et directives pour la nouvelle année
- Préparation de la fête Kaf.

1- Élections des nouveaux membres du bureau.

Mesdames AH FAT épouse DUBAIL Véronique et VENAISSIN Hélène ont remis leur démission au Président pour respectivement le poste de Vice-Présidente et le poste de Secrétaire Générale.

Madame AH FAT épouse DUBAIL Véronique étant absente a rédigé une procuration donnant pouvoir à Monsieur LESQUELIN Mickaël pour la représenter.

Madame BLARD Anne étant absente a rédigé une procuration donnant pouvoir à Monsieur LESQUELIN Mickaël pour la représenter.

Monsieur LORICOURT Didier étant absent a rédigé une procuration donnant pouvoir à Monsieur PATCHE Stéphane pour le représenter.

Monsieur LAURET Mehdi étant absent a rédigé une procuration donnant pouvoir à Monsieur PATCHE Stéphane pour le représenter.

Le quorum étant atteint avec 14 présents sur les 19 administrateurs habilités à voter, les votes ont pu avoir lieu.

Au poste de Vice-président se présente Monsieur PATCHE Stéphane.
Celui-ci est élu à l'unanimité.

Au poste de Vice-président adjoint se présente Monsieur GLAMPORT Gilles.
Celui-ci est élu à l'unanimité.

Au poste de Secrétaire Générale se présente Madame LEFEVRE Diana.
Celle-ci est élue à l'unanimité des voix.

Le président et l'assemblée félicite les nouveaux membres du bureau.

Ont rejoint l'assemblée après la clôture des votes : BLARD Anne, COLLET Laura, COLLET Olivier, LAUPEN Hélène, SAULT Harry.

2- Réorganisation et directives pour la nouvelle année.

La nomenclature actuelle avec la séparation en différents groupe ne convient pas, car elle ne génère pas assez d'entrain. Les groupes seront donc réorganisés afin d'être plus opérationnels.

Les dirigeants de l'association ont conscience que tous les bénévoles ne peuvent avoir la même disponibilité et donc la même force d'engagement au sein de l'association. Une restructuration sera donc opérée en fonction de la motivation et de la disponibilité des administrateurs et des bénévoles.

L'association doit devenir représentative des outre mers dans son intégralité, de tous les corps de métiers et de toutes les classes sociales. Les dossiers sont très lourds et demandent énormément d'investissement, de disponibilité et de rigueur dans leur traitement.

Il est donc demandé à ceux qui n'ont plus le temps nécessaire à cet investissement ou tout simplement l'envie, de savoir prendre du recul et se mettre en retrait pour laisser la place à ceux qui ressentent la motivation pour ces nouveaux combats.

L'indifférence aux messages, aux interrogations émanant de l'équipe dirigeante voire des bénévoles découragent les membres qui s'investissent chaque jour.

Le message est dur mais nécessaire. Le but, aujourd'hui est de redonner une dynamique de part l'altruisme qui caractérise le bénévolat.

Le Codium doit pouvoir compter sur chacun.

3- Fête Kaf

Elle aura lieu le 20 décembre en partenariat avec le Conseil Régional IDF.

Le lieu n'est pas encore fixe puisque le Conseil Régional IDF possède plusieurs bâtiments.

Un budget de 7 000 € a été obtenu grâce à la région et il n'est pas impossible que le Département de la Réunion ne s'associe à l'événement.

Cette fête sera présentée comme une soirée cocktail avec la présence d'un ou plusieurs artistes.

Le travail sur cet événement commencera très prochainement et les bénévoles seront avisés rapidement.

La secrétaire générale sortante
Madame Venassin

Le président
Monsieur Lesquelin